

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ETUDE DE FAISABILITE
A LA CONVERSION

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MOSELLE



RÉUSSIR MA CONVERSION

ÉTUDE DE FAISABILITÉ À LA CONVERSION EN AB

ENGAGEMENT
DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil

VOUS ÊTES

- agriculteur conventionnel ou partiellement bio, vous vous interrogez sur une conversion totale ou partielle de vos ateliers en production biologique : bovins lait, bovins viande, ovins, grandes cultures
- futur installé, vous souhaitez bénéficier d'un diagnostic pour convertir en bio l'exploitation à reprendre

OBJECTIFS ET BÉNÉFICES

- s'assurer de vos motivations au passage en bio
- analyser les atouts et contraintes au passage en bio
- baliser les étapes et changements à opérer sur l'exploitation
- identifier les points clé de la conversion.

MODALITÉS

- RDV sur votre exploitation ou à la Chambre d'agriculture (Metz, Morhange ou Sarrebourg)
- Remise d'un compte-rendu écrit simplifié intégrant :
 - un point de situation de votre exploitation
 - un calendrier de travail
 - une étude de faisabilité technique, économique et financière
- Ⓞ **Durée** : 2 ou 3 jours
- Ⓞ **Tarif** : Tarif et conditions de vente sur demande

VOS CONSEILLERS

Conseiller d'entreprise

Conseillers en productions animales et/ou végétales

Des conseillers avec plus de 5 ans d'expérience

LES +

- approche économique de la conversion à l'AB
- approche pluridisciplinaire de la conversion à l'AB = approche globale
- expertise reconnue par les financeurs et les partenaires institutionnels

VOTRE CONTACT

Natacha ORS, assistante AB

Tél : 03 87 66 04 41

Mail : natacha.ors@moselle.chambagri.fr

